



European  
Social  
Charter

Charte  
sociale  
européenne



**EUROPEAN COMMITTEE OF SOCIAL RIGHTS  
COMITE EUROPEEN DES DROITS SOCIAUX**

**Comité européen des Droits sociaux (CEDS)  
292<sup>e</sup> session, Strasbourg, 9-12 mai 2017**

**Ordre du jour**

**Réclamations collectives**

Le Comité examinera l'état d'avancement des procédures relatives aux réclamations suivantes :

- Centre de Défense des Droits des Personnes Handicapées Mentales (MDAC) c. Belgique  
Réclamation n° 109/2014
- Fédération internationale des Ligues des droits de l'homme (FIDH) c. Irlande  
Réclamation n° 110/2014
- Organisation européenne des associations militaires (EUROMIL) c. Irlande  
Réclamation n° 112/2014
- Unione Italiana del Lavoro U.I.L. Scuola – Sicilia c. Italie  
Réclamation n° 113/2014
- Comité européen d'action spécialisé pour l'enfant et la famille dans leur milieu de vie (EUROCEF) c. France  
Réclamation n° 114/2015
- Fédération européenne du personnel des services publics (EUROFEDOP) c. Grèce  
Réclamation n° 115/2015
- Matica Hrvatskih Sindikata c. Croatie  
Réclamation n° 116/2015
- Transgender Europe & ILGA-Europe c. République tchèque  
Réclamation n° 117/2015
- Confédération Générale du Travail Force Ouvrière c. France  
Réclamation n° 118/2015
- Forum européen des Roms et des Gens du voyage (FERV) c. France  
Réclamation n° 119/2015
- Association pour les droits égaux (ERT) c. Bulgarie  
Réclamation n° 121/2016
- Irish Congress of Trade Unions c. Irlande  
Réclamation n°123/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Belgique  
Réclamation n°124/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Bulgarie  
Réclamation n°125/2016

- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Croatie  
Réclamation n°126/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Chypre  
Réclamation n°127/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. République tchèque  
Réclamation n°128/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Finlande  
Réclamation n°129/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. France  
Réclamation n°130/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Grèce  
Réclamation n°131/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Irlande  
Réclamation n°132/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Italie  
Réclamation n°133/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Pays-Bas  
Réclamation n°134/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Norvège  
Réclamation n°135/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Portugal  
Réclamation n°136/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Slovénie  
Réclamation n°137/2016
- Groupe européen des femmes diplômées des universités, GEFDU c. Suède  
Réclamation n°138/2016
- Central Unit for Child Welfare c. Finlande  
Réclamation n°139/2016
- Confederazione Generale Italiana del Lavoro (CGIL) c. Italie  
Réclamation n°140/2016
- Fédération internationale des Ligues des Droits de l'Homme (FIDH) et Inclusion Europe c. Belgique  
Réclamation n° 141/2017
- Fédération FIECI et Syndicat SNEPI CFE-CGC c. France  
Réclamation n° 142/2017
- Unione Generale Lavoratori - Federazione Nazionale Corpo forestale dello Stato (UGL – CFS) et Sindacato autonomo polizia ambientale forestale (SAPAF) c. Italie  
Réclamation n° 143/2017
- Confederazione Generale Sindacale CGS c. Italie  
Réclamation n° 144/2017
- Fédération internationale des associations de personnes âgées (FIAPA) c. France  
Réclamation n° 145/2017
- Associazione Professionale et Sindacale (ANIEF) c. Italie  
Réclamation n° 146/2017
- Unione Nazionale Dirigenti dello Stato (UNADIS) c. Italie  
Réclamation n° 147/2017
- Commission internationale de Juristes (CIJ) c. République tchèque  
Réclamation n° 148/2017

## **Examen des rapports nationaux pour les Conclusions 2017 au titre de la Charte et les Conclusions XXI-2 (2017) au titre de la Charte de 1961**

Le Comité est en train d'examiner des rapports nationaux soumis sous le cycle de rapports en cours qui couvrent les dispositions de la Charte relatives à « Santé, sécurité sociale et protection sociale ».

Examen de la situation dans les Etats suivants : République slovaque, Malte, Estonie, Bulgarie, Géorgie, France, Lituanie et Irlande.

### **Procédure sur les dispositions non acceptées de la Charte (mise en œuvre de l'article 22 de la Charte sociale européenne de 1961)**

Le Comité va poursuivre la préparation des réunions et/ou procédure écrite au regard de plusieurs pays.

### **Méthodes de travail du Comité**

#### **Processus de Turin**

Le Comité va examiner les informations concernant l'évolution du « Processus de Turin ».

#### **Autres questions**

Lors de la session, le Comité tiendra un échange de vues avec Président Guido Raimondi, Cour européenne des droits de l'homme.